# Procès Verbal N°4 Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

# CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

## Réunion du 06 Décembre 2018

Présents: Georges SAMSON, Frédéric RAYMOND, Albert ROUSSEAU, Joel LE BOT, Yvon TRIFOL.

Assiste: Jérémy CHARRUEL

# 1. CLASSEMENTS DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

## 1.1. PV CFTIS

• La CRTIS prend connaissance du Procès-verbal de la CFTIS du 08/11/2018.

## 1.2. Classements Terrains

# 1.3. Classements Terrains Synthétiques

# 1.4. Classements Eclairage

GUINGAMP: STADE DE ROUDOUROU- NNI: 220700101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E1 à la CFTIS.

• SAINT BRIEUC: STADE FRED AUBERT- NNI: 222780101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E3 à la CFTIS.

• Brest: Stade Francis Le BLE- NNI:290190101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E1 à la CFTIS.

Brest: Stade Menez Paul- NNI:290190201:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E3 à la CFTIS.

CARHAIX : STADE CHARLES PINSON- NNI: 290240101 :

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E4 à la CFTIS.

FOUGERES: STADE MANFRED PARON NORD 1- NNI: 351150101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E4 à la CFTIS.

JANZE: STADE LOUIS LECOQ 1- NNI: 351360101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la demande de classement pour un niveau E4 à la CFTIS accompagnée des documents suivants :

- Certificat de conformité
- tiré d'ordinateur
- Attestation d'entretien
- SAINT-MALO: STADE MARVILLE 1- NNI: 352880101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E3 à la CFTIS.

VITRE: STADE MUNICIPAL - NNI: 353600101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E4 à la CFTIS.

## • PLOERMEL: STADE MUNICIPAL- NNI: 561650101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E3 à la CFTIS.

# • PONTIVY: STADE FAUBOURG DE VERDUN- NNI: 561780101:

La commission transmet, avec un avis favorable, la confirmation de classement pour un niveau E3 à la CFTIS.

## 1.5 Demandes d'avis préalable

## SAINT BRIEUC: STADE FRED AUBERT- NNI: 222780101:

La commission transmet, la demande d'avis préalable pour le projet d'Amélioration/ renforcement de la pelouse naturelle en Niveau 3, à la CFTIS accompagnée des documents suivant :

- Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
- Plan(s), projet de rénovation.

#### 1.6 Classements Futsal

# 1.7 Prochaine Réunion :

La prochaine Commission fédérale est fixée au 20 Janvier 2019.

## 2. CLASSEMENTS TERRAINS

### 2.1. Classement Initial

## VICOMTE SUR RANCE : STADE LA VICOMTE SUR RANCE - NNI: 223850101 :

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement, et des documents transmis :

- Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
- Arrêté d'ouverture au public du 21/11/2018

Elle prononce le classement FootA11 jusqu'au 06/12/2018 et demande à ce que lui soit transmis une attestation confirmant que les lignes de touches soient bien à 2.5m de la main courante.

#### SAINT RIEUL: TERRAIN DES SPORTS - NNI: 223260101:

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement, et des documents transmis :

- Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
- Arrêté d'ouverture au public du 25/10/2018

Elle prononce le classement FootA11 jusqu'au 06/12/2018.

# 2.2. Confirmation Classement

# PLOUGOUVERST: STADE MUNICIPAL 1 - NNI 291930101

Cette installation était classée en niveau 5 jusqu'au 21/04/2017

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement.

Elle confirme le classement niveau 5 jusqu'au 21/04/2027 et demande à ce que lui soit transmis un Arrêté d'ouverture au public avant le 31/03/2019.

# • PLOUGOUVERST: STADE MUNICIPAL 2 - NNI 291930102

Cette installation est classée en niveau FootA11 jusqu'au 07/07/2025.

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement.

Elle confirme le classement niveau FootA11 jusqu'au 06/12/2028.

## PONT PEAN: STADE MUNICIPAL 1 - NNI 353630101:

La Commission prend connaissance de l'imprimé de classement, et des documents transmis :

- Plans de masse, de situation et des vestiaires.

- Arrêté d'ouverture au public du 04/12/2018

Elle confirme le classement niveau 5 jusqu'au 04/01/2025 sous réserve de recevoir l'attestation d'achèvement des travaux demandés avant le 31/03/2019:

- Poser la main courante à 6m sur la totalité de la largeur, derrière les deux buts.
- Réaliser une ouverture de 1.80m minimum de largeur entre les vestiaires joueurs et arbitres (pour agrandissement des vestiaires joueurs à 20 m² minimum).
- Fournir les photos des travaux réalisés.

# 2.3. Changement de Niveau

# 2.4. Mise à jour de données

## 3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

## • PLESSALA: SALLE OMNISPORTS- NNI 220469901:

La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement pour un niveau Futsal 4 et des documents transmis :

- Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu et des vestiaires
- Rapport de visite.
- -PV CDS du 25/06/2015

Elle prononce le classement niveau Futsal 4 jusqu'au 06/12/2028.

## • Brest: Salle Beaumanoir- NNI 290199902

La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement pour un niveau Futsal 3 et des documents transmis :

- Arrêté d'ouverture au public du 29/11/2018
- Plan(s) des vestiaires
- Rapport de visite.
- -PV CDS du 25/01/2015

Elle prononce le classement niveau Futsal 3 jusqu'au 06/12/2028.

La commission préconise l'installation d'un panneau d'affichage durant les rencontres.

# CARHAIX: SALLE OMNISPORT- NNI 290249901

La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande de classement pour un niveau 4 et des documents transmis :

- Plans de l'aire de jeu et des vestiaires
- Rapport de visite.
- PVCDS du 13/02/2018

Elle prononce le classement niveau Futsal 4 jusqu'au 06/12/2028 sous réserve de recevoir l'Arrêté d'ouverture au public (AOP) avant le 31/03/2019.

# 4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

## • GUIPAVAS: STADE PONTANNE 3- NNI 290750603:

La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement. Elle confirme le classement niveau E5 jusqu'au 06/12/2020.

## MORLAIX: STADE ARTHUR AUREGAN- NNI 291510101 :

La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement. Elle confirme le classement niveau E5 jusqu'au 06/12/2020.

## • SAINT BRIEUC: STADE DE L'EUROPE - NNI 222780301 :

La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement. Elle prononce le classement niveau E5 jusqu'au 06/12/2020.

# • SAINT-AUBIN DU CORMIER: STADE MUNICIPAL 2- NNI 352530102 :

La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement.

Elle confirme le classement niveau EFootA11 jusqu'au 06/12/2020.

GRANDCHAMPS: STADE MUNICIPAL- NNI 560670102 :

La commission prend connaissance de l'imprimé de confirmation de classement. Elle confirme le classement niveau E5 jusqu'au 06/12/2020.

## 5. DEMANDE D'AVIS PREALABLE

CLOHARS-FOUESNANT: STADE MUNICIPAL- NNI 290320101 :

La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande d'avis préalable et des documents transmis :

- Plan(s) de masse, de situation, de l'aire de jeu.

Elle émet un avis favorable sous réserve du respect des Règlements des Terrains applicable depuis 31 mai 2014.

CLOHARS-FOUESNANT: STADE MUNICIPAL- NNI 290320101:

La Commission prend connaissance de l'imprimé de demande d'avis préalable et des documents transmis :

- Tiré d'ordinateur
- Plan(s) éclairage terrain.

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF et émet un avis favorable pour un classement niveau 5.

# 6. AFFAIRES DIVERSES

- BODILIS: STADE MUNICIPAL 1: NNI 290100101
- Courrier ville de rennes gymnase rapatel : La commission prend connaissance des mesures prises pour l'aménagement de la salle lors des rencontres sportives.
- ST ARMEL: COMPLEXE SPORTIF 2: NNI 352500102
- PLOUGOUMELEN: NNI 561700102

La Commission prend connaissance du rapport de visite et de la demande de la mairie. La commission précise qu'elle n'est pas habilitée à juger de la qualité de la pelouse et que seul le propriétaire dispose de l'utilisation de ses installations.

# 7. QUESTIONS DIVERSES

#### 8. NOTE INTERNE

 Luxmètres: La commission fait part de la difficulté d'effectuer les relevés avec la taille des cordons des luxmètres. La commission contactera le commercial pour échanger les cordons.